

E DES MA



Le Petit Lafittois



Edito du maire



Chères Lafittoises, Chers Lafittois,

En ce début d'année 2026, je souhaite adresser un message de soutien sincère à nos agriculteurs, et tout particulièrement à nos éleveurs de bovins. L'abattage d'un troupeau représente une épreuve humaine et économique majeure, souvent le fruit du travail d'une vie, au sein d'exploitations lourdement engagées financièrement.

Nous devons rester mobilisés pour permettre à nos agriculteurs de continuer à vivre de leur métier, un métier essentiel qui nourrit la population, structure l'économie rurale et participe à l'entretien de nos paysages. L'accompagnement de nos éleveurs est l'affaire de tous. Aux côtés de mes collègues maires ruraux et de l'association des maires ruraux de la Haute-Garonne, qui nous représente, je continuerai à défendre une solidarité nationale et locale, ainsi qu'une réflexion collective sur la prévention et l'avenir de notre modèle agricole.

Je souhaite ensuite remercier très chaleureusement les agents communaux, les enseignants, nos partenaires, les élus, ainsi que les bénévoles de la médiathèque, du CCAS, du fleurissement du village, et l'ensemble de nos associations, toujours aussi dynamiques. Par leur engagement quotidien, ils contribuent à faire de Lafitte-Vigordane un village accueillant, festif et chaleureux.

Sommaire

Vie Municipale..... 3

Vie Sociale..... 15

Jeunesse..... 18

Culture/Sport/Loisir..... 19

Agenda..... 24

Activités..... 25

Annuaire..... 26

Informations diverses 28

Je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé, de solidarité et de sérénité. Prenez soin de vos proches, et sachez que vous pourrez toujours compter sur la municipalité de Lafitte-Vigordane pour être à vos côtés et continuer à faire de notre commune un village où il fait bon vivre.

Karine BRUN

ETAT CIVIL



1 décès

RUFFAT Lucette

le 20/09/2025



1 naissance

Elena BOUYER

née le 14/07/2025



6 mariages

Christophe SAVIO
et Christiane EPANYA

le 19/07/2025

Henri AVRIL
et Marie BOUC

le 25/07/2025

Philippe GAU
et Marie TAVERNE

le 26/07/2025

Mikaël REY
et Eric MARAIS

le 01/08/2025

Guillaume GOMEZ
et Marion IZARD

le 27/09/2025

Clément DEJEAN
et Grace GERDOLLE

le 04/10/2025



Recensement
de la population 2025

Lafitte-Vigordane

Population de référence au 1er janvier 2023, en vigueur à
compter du 1er janvier 2026 : 1186 habitants

Population de référence au 1er janvier 2022, en vigueur à
compter du 1er janvier 2025 : 1200 habitants



Commémorations

11 novembre 1918



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

Allons
Voter!

1^{er}
tour

15 mars

2^d
tour

22 mars



8h-18h à la Mairie

Comptes administratifs 2025



BUDGET INVESTISSEMENT 2025

PRINCIPALES DEPENSES

Travaux de voirie : 165 620 €

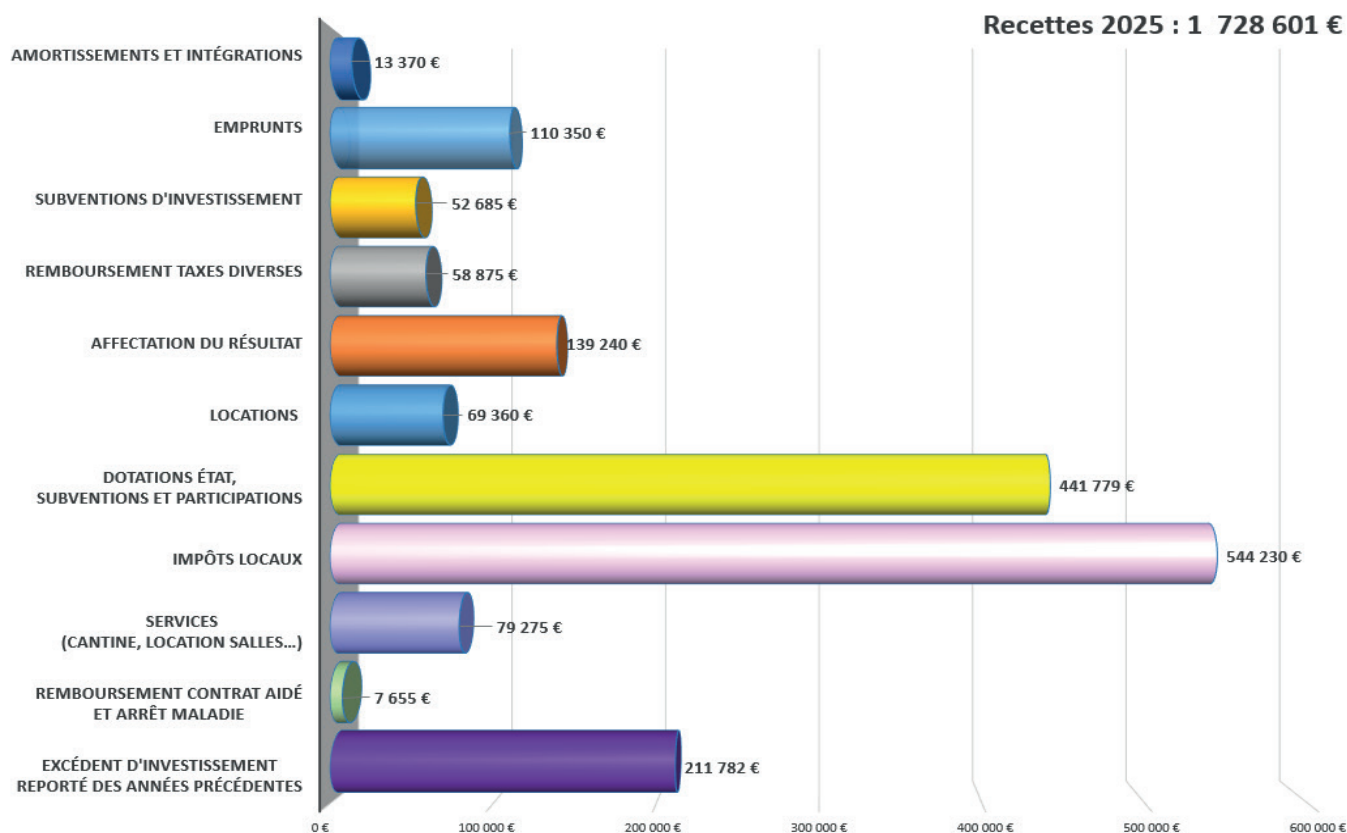
Travaux énergétiques au groupe scolaire : 194 796 €

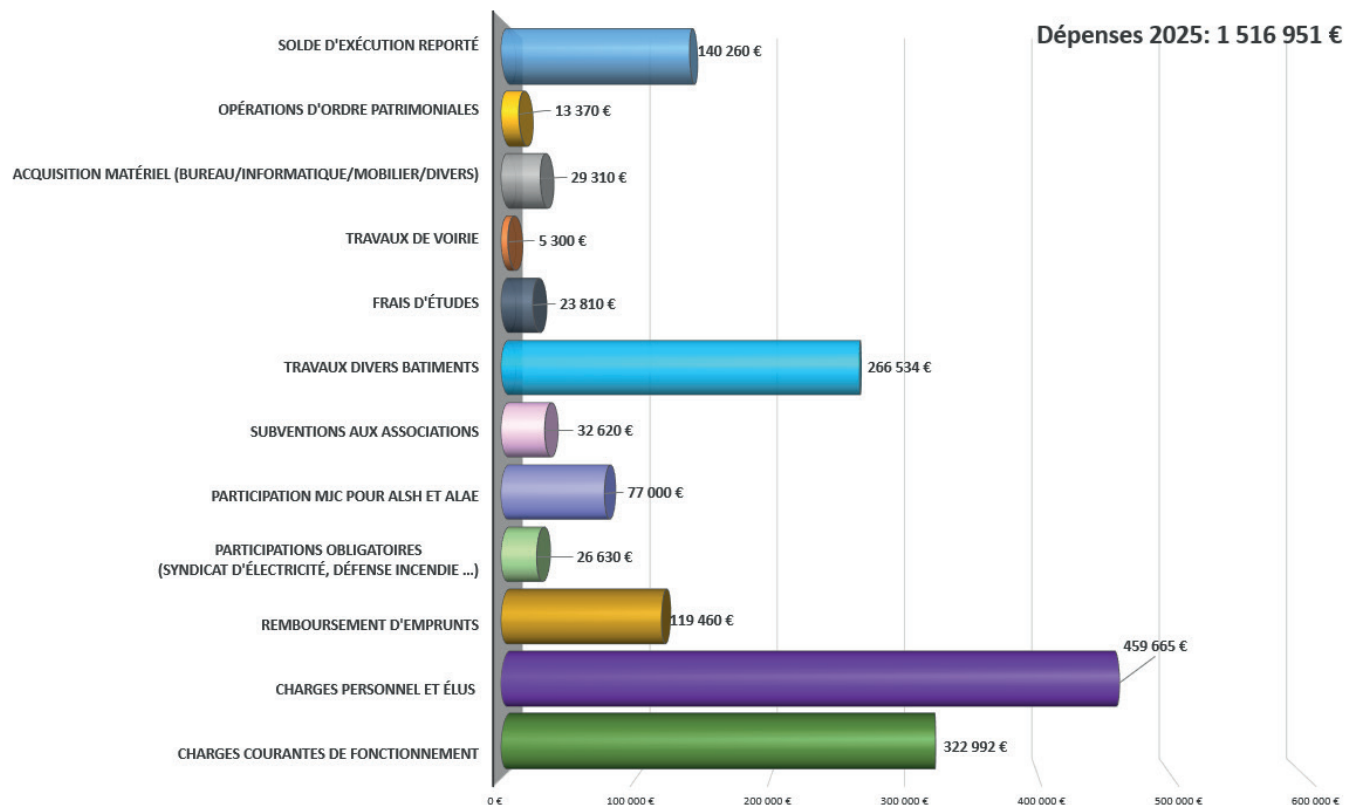
Rénovation du parc de la médiathèque : 320 569 €

RECETTES IMPORTANTES

Subventions (Etat, Région, Département) : 415 053 €

Virement de la section de fonctionnement : 345 986 €





Zone d'activités / Commerces

Le propriétaire de la parcelle qui jouxte les commerces actuels envisage de **construire le 2ème bâtiment**, identique au 1er. Pour ce faire, il lui faut suffisamment de réservations de commerçants ou professions libérales qui souhaiteraient s'installer. Les locaux sont prioritairement à la vente mais peuvent également être mis à la location.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter **M. Yves Santos, société Mytel, au 06 63 42 25 40**.

Cimetière : reprise des concessions

Responsable de la sécurité et de la décence dans le cimetière communal, Madame le Maire a lancé courant décembre une procédure de reprise de concession en état d'abandon (monument cassé, couvert de mousse, stèle cassée en plusieurs morceaux prêtes à tomber, concession envahie d'herbe ou de plantes ...).



Pour ce faire, un avis affiché à la porte du cimetière et de la mairie, a invité les ayants-droits des concessionnaires concernés à assister, au cimetière, le jeudi 15 janvier 2026 au constat d'état d'abandon desdites concessions.

Cette première étape finalisée par la rédaction d'un procès-verbal de constat d'abandon, consultable en mairie, une seconde étape de cette procédure, qui consiste à la rédaction d'un second procès-verbal de constat d'état d'abandon, interviendra après un délai d'un an.

Pour terminer cette procédure, le conseil municipal aura à se prononcer sur la reprise définitive de ces concessions.

Travaux

Réhabilitation du parc de la médiathèque

Portés comme pour tous nos projets par l'**envie de valoriser le patrimoine de notre village**, nous avons souhaité faire de la médiathèque et de son parc un lieu de vie partagé, ludique, et ouvert à tous.

Ce projet est le prolongement de la dynamique engagé par la commune avec la création de l'EVS en s'appuyant sur la **méthodologie de projet participative et intergénérationnelle** que nous suivons depuis notre premier mandat.

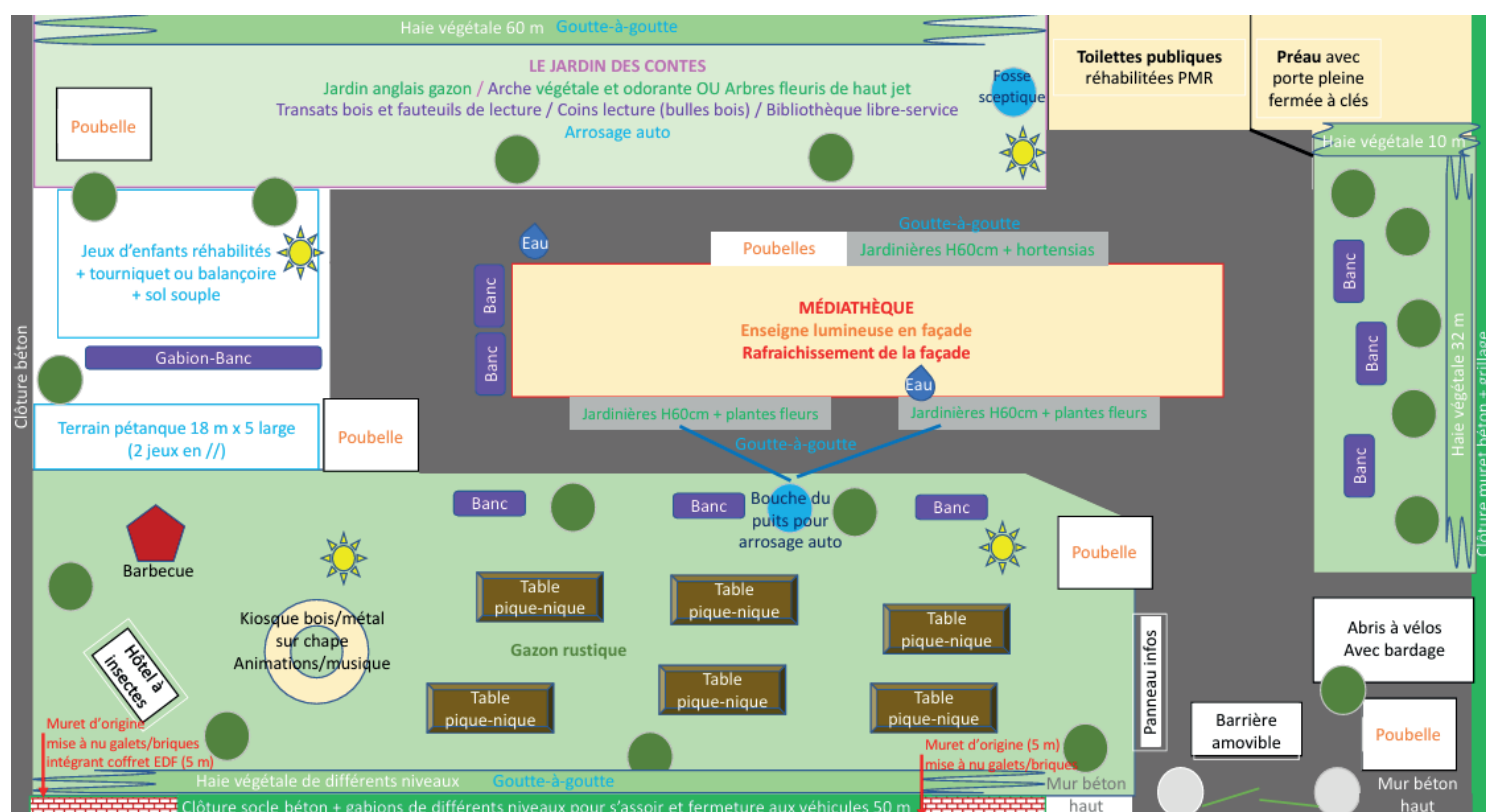
Dans cet esprit, nous avons remplacé le vieux mur, qui se fissurait sur beaucoup de points et menaçait de tomber, par des gabions espacés avec des assises bois, qui permettent l'accès au parc, comme le sont la plupart des parcs publics.

Les espaces verts ont été retravaillés, avec de **nouveaux arbres, haies, végétaux rampants** au sol ou au mur ; l'espace de **jeux** a été revu pour les enfants et un **terrain de pétanque** créé pour les adultes ; l'espace de convivialité a été reconsidéré avec de **nouveaux bancs et de nouvelles tables de pique-nique** ; l'espace animation a été retravaillé par la construction d'un **kiosque** pouvant recevoir musiciens et autres activités artistiques ; et un espace bucolique à l'arrière du parc a été remanié avec **des transats et des espaces de lecture**.



Le **revêtement** de la médiathèque a quant à lui été rafraîchi tout en gardant l'indication « Ecole communale », fait historique que nous souhaitons bien entendu conserver, et les **menuiseries** ont été repeintes.

Ces travaux prévus au budget 2025 devraient s'achever courant janvier par le semis du gazon et la pose de bulles de lecture à l'arrière du parc. L'accès au terrain sera temporairement interdit, le temps que le gazon pousse. Un affichage dédié sera posé. Nous vous remercions de votre vigilance et de votre compréhension.



Un barbecue était prévu, nous espérons pouvoir le faire installer en 2026. Nous avons également déposé un dossier de subvention pour financer les travaux des sanitaires et du préau en 2026 idéalement.

Le coût du projet s'élevait à 267 091€ HT, **soit 320 509€ TTC (TVA 53 418€) subventionné à hauteur de 185 006€ soit 82 085€ à la charge de la commune**, incluant un coût supplémentaire de 43 000€ TTC. En effet, comme c'est souvent le cas lors de travaux de rénovation, nous avons dû faire face à des imprévus, comme le remplacement des gouttières en zinc découvertes fendues une fois démontées pour crépir, et des canalisations cassées en sous-sol, ou la réfection du mur du fond du parc très abîmé, caché par les préfabriqués,

que nous avons fait rénover et repeindre. Mais en aucun cas nous n'avons voulu reculer devant ces difficultés pour rendre à notre ancienne école et son parc toute sa superbe ! Par soucis d'économie, nous avons donc décidé de suivre nous-même le chantier, suivi très coûteux, ce qui a mobilisé certains élus et le personnel communal, mais ces économies ont justement permis de compenser pour partie les surcoûts.

Vous allez donc prochainement pouvoir profiter de ce nouveau lieu de vie, un lieu où les Lafittois et leurs proches pourront se réunir car ils s'y sentiront bien...



Extinction de l'éclairage public : LE BILAN

Depuis le début de l'année 2023, et comme désormais dans beaucoup de communes, l'extinction de l'éclairage public intervient tous les soirs de 23 heures à 6 heures du matin.

Cette décision a été prise dans un souci d'écologie et surtout d'économie, ainsi notre commune a divisé quasiment par deux les dépenses de ce poste :
2022 = 12 348€ / 2023 = 5 821€.

Quant à la recrudescence des cambriolages liée à l'extinction de l'éclairage public, elle n'est pas justifiée car les cambriolages intervenus sur notre commune l'ont été dans la journée ou à une heure où l'éclairage public était encore effectif.

D'autre part, par décision du 1er juillet 2025, il a été voté le rétablissement de l'éclairage public nocturne sur les zones des parkings du groupe scolaire, du complexe des Pyrénées et de la médiathèque ainsi que sur la place de l'église, ceci pour rassurer les personnes qui récupèrent leurs véhicules tard dans la nuit.

L'éclairage public est aussi rétabli lors de la fête locale dans le centre du village.

Le rétablissement de ces zones a coûté à la commune 10 634€ cette année.

Dans le contexte de restriction, il est important de rappeler que toute économie budgétaire favorise la maîtrise des dépenses et évite de recourir à l'augmentation des impôts.

Piétonnier Chemin de la Dourdouille

Un piétonnier avec éclairage public va être créé, dès ce printemps, Chemin de la Dourdouille, entre le croisement du Complexe des Pyrénées et le Chemin des Amourès.

La commune a décidé de réaliser la totalité des travaux d'éclairage public à sa charge. Les premiers chiffrés prévoient l'éclairage public avec l'enfouissement des réseaux

Coût initial du piétonnier 110 000 € TTC – Subvention/TVA 66 968 € – Part communale 43 034 €

Coût initial de l'éclairage public 55 122 € TTC – Subvention/TVA 30 661€ –
Part communale 24 461€

Suite à l'abandon du lotissement qui devait financer ce projet, le budget a été revu sans enfouissement des réseaux.

Coût revu du piétonnier 114 000 € TTC – Subvention/TVA 66 960 € - Part communale 47 040 € + coût de la signalisation 4000 €

Coût revu de l'éclairage public 17 250 € TTC - Subvention/TVA 9 590 € - Part communale 7 660 €



Vivre Ensemble

La Communauté de Communes du Volvestre : au service des habitants et des communes du Volvestre



La Communauté de Communes du Volvestre regroupe 32 communes qui unissent leurs forces pour améliorer la qualité de vie des habitants et développer le territoire.

Au plus près des besoins, la Communauté de Communes propose de nombreux services directs à la population : des solutions adaptées aux enfants de **0 à 3 ans et à leurs familles** (modes d'accueil individuels ou collectifs), des actions en faveur de l'**habitat** et de la **mobilité** (ex. : transport à la demande), ainsi qu'un accompagnement dans les **démarches administratives** grâce aux espaces **France services**.

Elle agit également pour un **cadre de vie de qualité** en collectant et en valorisant les déchets, en entretenant les routes communautaires et en protégeant l'environnement. La CCV œuvre pour la **préservation de la biodiversité**, la **protection des milieux aquatiques** et la **gestion des risques d'inondation**, tout en valorisant le **patrimoine et les paysages** à travers un **tourisme local, vert et durable**.

Actrice du **développement local**, la CCV soutient l'**emploi et les entreprises**, favorise l'**agriculture locale et les circuits courts**, participe à la **redynamisation des centres-bourgs** et planifie l'**aménagement du territoire** en privilégiant des solutions écoresponsables.

Les orientations sont définies par un **Conseil communautaire, composé de 57 élus des communes membres**, qui œuvrent dans un esprit de **coopération et de solidarité** pour construire l'avenir du Volvestre.

Ses compétences :

- Actions d'**intérêt communautaire**, schéma de **cohérence territoriale** et schéma de secteur ;
- **Développement économique**, zone d'activités ;
- Promotion du **tourisme** ;
- Préservation des **ressources en eau** et prévention des **inondations** ;
- Accueil des **gens du voyage** ;
- **Collecte et traitement des déchets**, ordures ménagères, déchetterie, encombrants ;
- **Changement climatique** ;
- Politique du **logement** et du cadre de vie ;
- Entretien des **voiries communales** ;
- Service de proximité **France Services** ;
- **Petite enfance**, crèches et Relais Petites Enfances (RPE) ;
- **Equipements sportifs**
- **Fourrière animale**
- Sentiers de **randonnée**
- **Communications électroniques**...



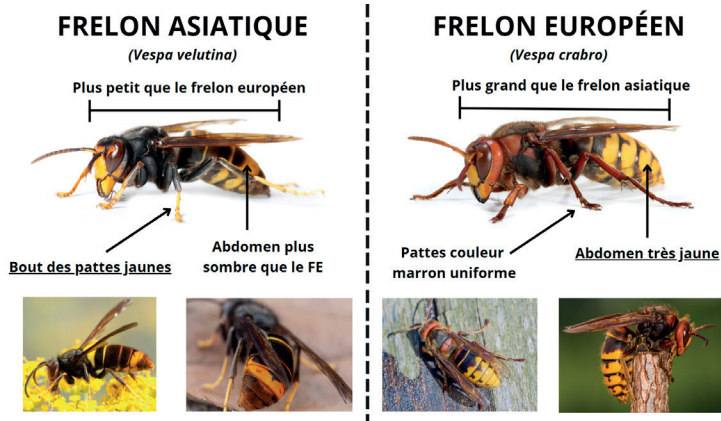
Vous pouvez retrouver les statuts et compétences de la Communauté de Communes du Volvestre sur le site de la mairie de Lafitte-Vigordane.



Environnement

Lutte contre les frelons asiatiques : Protéger votre environnement

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce invasive qui pose de nombreux problèmes écologiques et économiques. Originaire d'Asie, il s'est installé en Europe, où il menace la biodiversité locale, notamment les abeilles, essentielles à la pollinisation. Pour limiter sa prolifération, il est important d'agir rapidement et efficacement.



Pourquoi lutter contre le frelon asiatique ?

- Il chasse et dévore les abeilles domestiques et sauvages, mettant en danger la production de miel et la pollinisation.
- Il peut être agressif, représentant un risque pour l'homme, surtout pour les personnes allergiques.
- Il cause des déséquilibres dans les écosystèmes locaux.

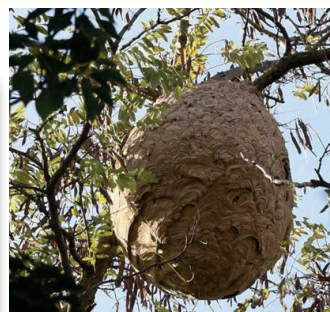
Comprendre les deux types de nids

Nid primaire

- Apparaît au début du printemps.
- Taille petite : de la taille d'une orange à un melon.
- Situé dans des endroits abrités : cabanons, avancées de toit, garages, nichoirs...
- Ouverture vers le bas.
- Construit par une seule reine.

Nid secondaire

- Apparaît à partir de mai-juin.
- Très volumineux : jusqu'à 80 cm de diamètre.
- Situé en hauteur, souvent dans les arbres (10-20 m).
- Ouverture latérale
- Contient des milliers d'individus.



CONFECTION D'UN PIÈGE POUR FRELONS ASIATIQUES

Il vous faut :

- ✓ Une bouteille plastique de 1 l ou 1,5 l
- ✓ Du vin blanc
- ✓ De la bière
- ✓ Du sirop de cassis ou équivalent
- ✓ Une ficelle



Faire 3 trous de 1 cm maximum à 1/3 de hauteur du bouchon.



Pour cela faire 2 incisions en croix avec un cutter et rabattre le plastic vers l'intérieur pour éviter que les frelons ne s'échappent.

Remplir au 1/3 la bouteille d'un mélange de :

- ✓ 1/3 de sirop
- ✓ 1/3 de vin blanc
- ✓ 1/3 de bière blonde ou brune

Mettre une ficelle autour du goulot.

Suspendre à 1,50 m autour de la maison, du hangar, du garage, nichoirs à oiseaux, arbres en fleurs..

Renouveler le mélange tous les 8 jours en y laissant les frelons morts.



Retrait des pièges obligatoire 30/04

Pourquoi ce piège est efficace ?

Les frelons sont attirés par l'odeur sucrée. Ils entrent dans le piège par l'entonnoir mais ont du mal à ressortir. Ce piège permet ainsi de réduire leur nombre.

Conseils de sécurité et respect de l'environnement

- Installez les pièges au printemps, période de nidification.
- Vérifiez et videz le piège régulièrement pour éviter qu'il ne devienne un piège à insectes non ciblés.
- Ne placez pas le piège à proximité immédiate des zones de fréquentation humaine pour éviter les risques de piqûres.
- Évitez les zones trop proches des ruches pour ne pas perturber les abeilles.
- Ne détruisez jamais un nid vous-même : faites appel à un professionnel.

Environnement

De nouvelles modalités simples et pratiques pour récupérer votre kit de compostage

La Communauté de Communes du Volvestre propose aux foyers disposant d'un jardin un kit de compostage gratuit, avec des modalités simplifiées pour sa récupération.

Comment l'obtenir ? Rien de plus simple :

- Inscrivez-vous par téléphone au 05 61 90 99 63.
- Récupérez votre kit dans l'une des deux déchetteries (Carbonne ou Montesquieu-Volvestre) aux heures d'ouverture : 8h45 – 11h45 et 14h – 17h45.

Mais au fait, pourquoi composter ?

Le compostage transforme vos biodéchets (épluchures, restes de repas, déchets de jardin, etc.) en un amendement naturel et riche pour vos sols, jardins et plantations :

- Vous réduisez la quantité de déchets incinérés.
- Vous diminuez votre impact environnemental.
- Vous améliorez la qualité de vos sols.

Que contient exactement ce kit ?

- Un composteur de 400 litres
- Un bioseau pour transporter facilement vos biodéchets
- Un guide pratique du compostage, simple et accessible
- + Une formation gratuite de 30 minutes (facultative) pour bien démarrer

Pensez aussi à télécharger votre calendrier des collectes 2026 sur volvestre.fr (Jours de collecte) !



Donner plutôt que jeter : adoptez le réemploi dans votre déchetterie !

Dans le Volvestre, la communauté de communes, en partenariat avec Emmaüs, encourage le réemploi des objets encore en bon état grâce à deux zones dédiées dans les déchetteries de Carbonne et de Montesquieu-Volvestre.

Que peut-on déposer ?

Vous pouvez y déposer : vêtements, jouets, matériel en bon état (articles ménagers, petits meubles, accessoires divers).

Les objets collectés sont pris en charge par Emmaüs, qui leur donne une seconde vie, permettant à la fois de réduire les déchets et de soutenir des initiatives solidaires.

Où se trouvent les zones de réemploi ?

- Déchetterie de Carbonne
- Déchetterie de Montesquieu-Volvestre

Important : assurez-vous que vos objets soient propres et en état d'usage pour qu'ils puissent être réemployés facilement.





Calendriers des collectes des déchets 2026

Les calendriers de collecte des déchets pour l'année **2026** sont désormais disponibles sur le site internet de la **Communauté de Communes du Volvestre**. Un calendrier « tout-en-un », simple et pratique, conçu pour vous accompagner tout au long de l'année, avec :

- Les jours de collecte des ordures ménagères ;
- Les jours de collecte du tri sélectif et le détail des déchets à trier ;
- Les dates de passage pour le ramassage des encombrants et la liste précise des déchets refusés ;
- Les jours de rattrapage en cas de jour férié (sauf pour les bourgs bénéficiant de deux collectes par semaine) ;
- Les bons gestes à adopter ;
- Toutes les informations pratiques sur les déchetteries ;
- Les consignes pour le tri des biodéchets.



À télécharger et à imprimer : idéal pour l'afficher sur votre frigo !

Comment télécharger votre calendrier de collecte ?

Rendez-vous ici : <https://www.volvestre.fr/jour-de-collecte/>

Sélectionnez votre commune dans le premier menu déroulant.

Cliquez sur l'aperçu du calendrier : le fichier PDF se génère automatiquement.

Enregistrez le PDF sur votre ordinateur ou votre téléphone, ou imprimez-le pour une version papier



Facilitez-vous la vie avec le ramassage des encombrants !

Dans le Volvestre, la communauté de communes propose un service de ramassage des encombrants pour aider les habitants à se débarrasser de leurs objets volumineux — meubles, électroménagers ou autres objets trop grands pour les ordures ménagères classiques.

Comment ça marche ?

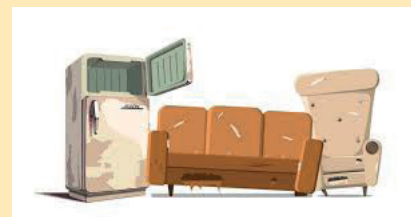
Pour bénéficier de ce service, il est obligatoire de s'inscrire au préalable (12 h la veille du jour de ramassage).

Deux solutions s'offrent à vous :

Remplir le formulaire en ligne sur le site de la communauté de communes,

Ou contacter le service déchets au 05 61 90 99 63 ou par email à dechets@cc-volvestre.fr.

Le jour de la collecte, déposez vos encombrants en bordure de route, facilement visibles et accessibles.



Ce qui n'est pas pris en charge :

Déchets verts (branches, tontes de gazon, feuilles),

Gravats (matériaux de construction),

Produits toxiques (peintures, solvants, batteries, produits chimiques),

Textiles.

Dates pour 2026 :

Jeudi 16 avril

Jeudi 03 décembre

Un peu d'histoire

LE CHEMIN DU PRIOU

Outre la difficulté habituelle de redonner vie à un passé disparu, nous sommes ici, en face d'une superposition de périodes historiques formant un bel enchevêtrement. Mais l'intérêt de l'histoire n'est-il pas de mettre le doigt sur le passage d'une période à l'autre plutôt que se contenter de tourner la page pour aborder un nouveau chapitre ?

Une bonne pratique consiste donc à identifier ces périodes, à chercher ensuite leur liaison.

Venant de Salles-sur-Garonne, vous empruntez le chemin qui vous conduit jusqu'à l'autoroute à traverser. Vous continuez sur le chemin du Vigné, laissez la bretelle à droite, et continuez jusqu'à la Dourdouille que vous traversez. Après le pont sur la Dourdouille, vous empruntez le chemin du Bourguet qui après une courbe à droite puis une autre à gauche, aboutit à la route qui conduit à Saint-Elix. **Voilà le pays à étudier.**

LE CHEMIN DE SAINT- JEAN

Ce chemin venu de Salles, passe par Lafitte, un des rares villages existant à l'issue de la période Gallo-Romaine (ni Salles, ni Carbonne n'existaient). Lafitte était donc, pratiquement, un point de passage obligé même si les pèlerins devaient contourner les villages en raison de l'accueil qu'ils recevaient. A Lafitte, ayant emprunté le chemin du Vigné, puis celui du Bourguet, le chemin de Saint-Jacques se poursuivait par celui de La Grave, évitant le village pour atteindre Gratens. Passage emprunté dès l'an 900 (à peu près), on note que malgré un terrain plat dépourvu d'obstacle naturel, par deux virages de sens contraires, **le chemin semble néanmoins contourner un obstacle**. Là est le mystère qui sera l'objet d'une prochaine publication.

COUGOTTE

Au XVIII^e siècle, plus tard encore, le quartier situé au sud du chemin du Vigné (côté Sain-Elix) était appelé « parsan (section) de Cougotte ». C'était l'endroit où s'était concentrée une population de réprouvés. Les Cougots, était le nom local donné aux Cagots. C'était une population vivant en marge de la communauté, protégée à grand peine par l'Eglise. Il est donc normal de voir établie dans un même lieu une relation de proximité.

On peut penser que cette population de Cougots a fui notre région pendant la guerre de 100 ans (1337-1453), et a rejoint le Cogotès, pays autour de Frégouville dans le Gers. Dans cette région s'étaient installés des Cougots pour établir une communauté, se marier avec d'autres Cougots, puisque le reste de la population refusait ces unions, mais également, pour trouver une protection de groupe. Les Cougots de Lafitte

échangeaient avec le Cogotès, pour se marier sans difficulté. Nos Cougots ont pu y trouver refuge pendant la guerre de 100 ans.

LE PRIOU

Le cadastre napoléonien, établi à Lafitte en 1827, désigne le chemin du Vigné, comme étant le « chemin du Priou (du Prieuré) ». Où se situait le Prieuré ? Je pense qu'il était situé sur le chemin même de ce nom. S'il en était différemment, le cartographe aurait étendu son inscription, à droite et à gauche alors que « chemin » est écrit à hauteur de la Dourdouille, et « Priou » à l'autre extrémité du chemin. Le nom était-il encore vivace en 1827 ? La réponse, affirmative ou non, est douteuse. Il était certainement en voie de disparition, car le Prieuré n'existait plus. On peut penser que le Prieuré recevait les pèlerins venus de Rieux vers l'an 900, et avait soutenu également les Cougots.

Quand disparut-il ? Il se pourrait que la guerre de 100 ans, ou plus tôt, la création de La Chapelle vers 1300/1350 en fut responsable.

Il est regrettable que le nom, chemin du Priou, était oublié lorsqu'il s'est agi de donner un nom officiel aux rues et chemins de la commune, voici quelques années ! J'aurais sans doute milité pour le rétablir.

Il y a quelques années, j'avais été interloqué de voir le chemin faire une courbe à droite puis une autre à gauche, alors qu'aucun obstacle naturel n'était là pour lui interdire la ligne droite ! Pour qu'il se contorsionne ainsi, il devait y avoir une raison historique puisqu'elle n'était pas géographique ! Quelques années plus tard, j'observai que dans la courbe une certaine surface était en surélévation. J'ai donc pensé à l'arasement d'une butte en terre.

Mais, s'il y avait eu une butte de terre, on devrait trouver une excavation d'où provenait cette terre ! C'était là une énigme digne du Sapeur Camember.

Une motte castrale ?

Or on ne distingue pas trace d'une excavation dans le voisinage. Alors ? La terre venait de plus loin. A mon avis la terre provenait de la côte à la hauteur du Chalet édifié par M. Mouton. L'abrupt résultant de ces prélèvements avait d'ailleurs interdit une descente directe de la côte, ce qui se fait partout ailleurs, et obligé le chemin à prendre une voie oblique, celle qui descend de Papus (maison Martinou) vers le Bourguet. A l'arrière du Chalet on doit trouver des indices de cette hypothèse.

Une réponse apportée par les historiens, sous le nom de « motte castrale » y voient un projet de défense.

Ce serait la forme première de défense, antérieure à l'édification des châteaux-forts. La motte castrale formée par un tronc



de cône qui s'appuierait sur le cercle de base que nous voyons, s'élèverait d'une dizaine de mètres par accumulation de terre, et s'achèverait par un cercle de cinq mètres de diamètre afin de pouvoir bouger, tourner, voir les alentours.

Si le projet de défense était bien celui de la motte, on se demande pourquoi la motte a été bâtie dans la plaine, et non pas édifée au sommet de la côte, d'où l'on aurait pu observer l'horizon (s'il n'était boisé) avec plus d'efficacité !

Autrement dit, je suis sceptique quant à la force de cette hypothèse.

Un tumulus ?

Une autre hypothèse y voit le vestige d'un tumulus.

La circonférence, très visible, laisse penser qu'un fossé a dû être creusé, recevoir des pieux pour maintenir en place la terre du tumulus, et lors de l'arasement du tumulus, le fossé fut comblé par de la terre plus fine, donnant à cette circonférence une profondeur qui fournit la végétation plus dense que l'on découvre.

Si -ce que je crois- le tumulus était à peu près intact en l'an 1000, on conçoit que le chemin emprunté par les pèlerins a contourné l'obstacle.

Mais quand fut-il élevé ? Quand fut-il rasé ?

Edification du tumulus

Elle aurait pu intervenir à l'époque néolithique, comme l'ont été bien d'autres tumulus édifés en France. Cette hypothèse prend appui sur le fait qu'une population néolithique vivait à Lafitte.

Le Néolithique apparut avec l'instauration de l'agriculture vers -5000. Il a pu laisser un tumulus édifé, vers l'an -3000, qui, pour être réalisé, exigea « un certain temps », et aussi l'usage de paniers pour transporter la terre.

On pense que des préoccupations religieuses sont à l'origine des tumulus.

Voilà ce qu'il m'est possible d'en dire. Je laisse aux lecteurs le soin de poursuivre ces observations et réflexions.

Disparition du tumulus

Le tumulus était toujours présent lorsque le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle prit son essor. Peut-être avait-il déjà subi quelques visites dans le but de découvrir un trésor (tentation qui traverse tous les pays et toutes les époques) ! C'était encore une grosse motte de terre et de pierres roulées, suffisamment imposante pour inviter les passants à le contourner.

Il me paraît difficile d'échapper à cette conviction.

Autre hypothèse bien utile. La maison de l'impasse du Bourguet, bâtie à 50 m du tumulus, témoigne par sa fenêtre à meneaux d'une construction de la Renaissance. Autre signe, les murs extérieurs de cette maison sont pour l'essentiel en briques cuites. Il est possible, et seulement possible, que la terre du tumulus ait été utilisée pour faire des briques cuites, et que l'excédent ait été répandu sur l'aire, rehaussant ainsi le niveau du lieu.

Autrement dit, le tumulus aurait pu disparaître au XVe ou XVIe siècle, mais le chemin était là, et il y est resté.

Cette présence d'un cercle a-t-elle été remarquée avant moi ? J'en suis bien convaincu. Mais l'oubli fait son œuvre depuis toujours et la prudence dans les propos s'impose, aujourd'hui comme hier.

Pour Lafitte, cette réalité apparaît comme une plongée dans le temps que je n'envisageais pas, que possèdent d'une manière ou d'une autre, les villages de la région. A vous de poursuivre le chemin tracé si vous êtes intéressés.

Gilbert SUPERY

Solidaires



Volvestre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Dossier suivi par :
Claire PERROTTON
05 61 90 99 69
dgs@cc-volvestre.fr

Carbonne, le 12 décembre 2025 |

Déclaration solennelle du Bureau des Maires de la Communauté de Communes du Volvestre

Le Bureau des Maires du Volvestre tient à exprimer avec gravité et détermination son soutien indéfectible à nos éleveurs, aujourd'hui durement frappés par la crise de la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC).

À Bordes-sur-Arize, comme ailleurs, cette nouvelle épreuve fragilise nos élevages, nos exploitations agricoles, et surtout les femmes et les hommes qui, par leur travail quotidien, font vivre et respirer nos territoires. Leur détresse est celle de tout le Volvestre.

Nous affirmons avec force qu'une gestion sanitaire fondée sur la science est indispensable. Mais face à l'injustice ressentie, à la colère légitime et à la souffrance des agriculteurs, il est tout aussi essentiel que les décisions soient collectives, éclairées et justes. Les agriculteurs ne doivent pas être laissés seuls face à cette crise.

Les Maires de la Communauté de Communes du Volvestre se tiennent collectivement aux côtés du monde agricole. Nous appelons l'ensemble des acteurs – institutions, pouvoirs publics, citoyens – à rester unis, lucides et solidaires pour affronter cette épreuve et protéger l'avenir de nos campagnes.

Le Président

Denis TUREL

SIÈGE ADMINISTRATIF

34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr

créateur
DE LIENS
volvestre.fr



CHARTRE DE PARTENARIAT

Entre les Ultras de l'A64 et les communes de Haute-Garonne

Préambule :

L'agriculture constitue un pilier fondamental de l'économie locale, de l'aménagement et de la conservation du territoire et de l'identité rurale des communes.

Face aux évolutions réglementaires, économiques et sociétales, il apparaît essentiel de renforcer le dialogue et la coopération entre les agriculteurs et les collectivités locales.

La présente charte a pour objectif de formaliser un engagement commun en faveur de la défense de l'agriculture, de sa promotion et de son intégration durable dans les territoires ruraux.

Objectifs de la charte

Cette charte vise à :

- Défendre l'activité agricole et les agriculteurs du territoire
- Favoriser le maintien et l'installation des exploitations agricoles
- Promouvoir l'agriculture locale auprès de la population
- Faciliter les relations entre agriculteurs, élus et habitants
- Intégrer les besoins agricoles dans les politiques communales

Article 1 – Engagements en matière de fiscalité et de charges

Les collectivités territoriales signataires s'engagent, dans la mesure de leurs compétences, à :

- Prendre en compte la réalité économique du monde agricole dans les décisions fiscales locales
- Étudier toute possibilité d'allègement ou d'adaptation des taxes concernant les agriculteurs (TFNB : Taxe sur le Foncier Agricole Non Bâti)
- Informer et accompagner les exploitants dans les dispositifs existants d'aides ou d'exonérations

Article 2 – Facilitation administrative

Les parties conviennent de :

- Faciliter les démarches administratives des agriculteurs : dépôt de permis de construire, déclarations, autorisations diverses (entretien des fossés et des cours d'eau, enquête publique pour exploitation).
- Mettre en place un interlocuteur identifié au sein des communes pour les dossiers agricoles
- Réduire les délais de traitement lorsque cela est possible
- Favoriser la concertation en amont des projets agricoles

Les Ultras de l'A64
06 73 69 12 24 - lesultrasdel64@gmail.com



CHARTRE DE PARTENARIAT

Article 3 – Promotion des produits locaux

Les communes s'engagent à :

- Favoriser l'introduction de produits agricoles locaux dans les cantines scolaires, accueils de loisirs, maison de retraite, EHPAD, établissement d'accueil et événements communaux
- Valoriser les circuits courts et les producteurs du territoire
- Sensibiliser les enfants et les familles à l'agriculture locale et à l'alimentation de qualité

Article 4 – Aménagement urbain et rural

Les communes et l'association s'engagent à collaborer afin de :

- Intégrer les contraintes agricoles et consulter les agriculteurs dans les projets d'aménagement
- Prévoir et maintenir des voies adaptées au passage des engins agricoles
- Limiter les conflits d'usage entre zones agricoles et zones urbanisées
- Préserver le foncier agricole

Article 5 – Médiation et relations avec la population

Les signataires reconnaissent l'importance de :

- Soutenir les agriculteurs confrontés à des incompréhensions ou tensions avec la population
- Favoriser le dialogue entre habitants et exploitants agricoles
- Expliquer les pratiques agricoles, leurs contraintes et leur rôle dans le territoire
- Mettre en place, si nécessaire, des actions de médiation avec l'appui des élus

La présente charte est conclue pour une durée indéterminée.

Elle est valable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties signataires, notifiée par écrit, dans un délai de un mois avant la date souhaitée de cessation.

Fait à :

Le :

Signature par Mme le Maire le 11 janvier 2026

Les Ultras de l'A64
06 73 69 12 24 - lesultrasdel64@gmail.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Visite touristique de Toulouse

En septembre, une trentaine de Lafittoises et Lafittois, menée par un guide de l'office de tourisme de Toulouse, a découvert ou redécouvert la richesse architecturale de la vieille ville.

L'après-midi, une longue pérégrination sur l'un des bateaux toulousains, le long du canal de Brienne, l'a emmenée en douceur vers d'autres aspects de cette belle ville.



Repas des Aînés

Le 7 décembre dernier, 130 de nos aînés ont participé, joyeusement, au traditionnel « repas des aînés » de Noël.

Le palais régala par le traiteur « la gourmandière », certains n'ont pas hésité à se lancer sur la piste de danse jusqu'à la fin d'après-midi.

Un moment réussi et très apprécié. L'on a même entendu : vivement l'année prochaine !



Collecte alimentaire

La collecte de dons initiée en janvier destinée à l'Escale, épicerie sociale et solidaire de Rieux-Volvestre, a été un franc succès. Une camionnette est partie la malle pleine de denrées alimentaires et sanitaires ! Cette opération, conjointement organisée par le CCAS et l'EVS de Lafitte-Vigordane, soutenus par les ATSEM et les enseignants du groupe scolaire Michel Colucci qui ont tenu un point de collecte, sera très certainement renouvelée cet été.

Nous remercions les Lafittoises et Lafittois pour leur générosité !

<https://epicerie-escale.fr/>



Espace de Vie Sociale (EVS)

3e édition des journées des familles 22&23 novembre : Un succès !

240 participants le samedi et 224 le dimanche (hors spectacles du soir, dédié aux ados et leurs parents).

Une course de draisienne déplacée à l'intérieur à cause de la pluie mais toujours autant de fun pour une trentaine d'enfants.

Merci à toutes les familles d'avoir participé et d'avoir fait de cet événement un vrai succès !

Un événement impulsé par Le Petit Perchoir, organisé avec La Parenthèse (EVS), Team Jeunesse Lafitte-Vigordane, la Communauté de Communes du Volvestre (le Guichet Unique et le Relais Petite Enfance du Volvestre), les médiathèques de Noé, Lafitte-Vigordane et Carbonne, les Espaces Jeunes de Montbrun-Bocage, le Collectif Nous-Vous-Elles, Formalud, Vélo 107, Les Gladiateurs, Homo Ludens, MSA, Institut Limayrac, Mutualité Française, Compagnie Le Poil Flou, École Citoyenne, Julie Tomas, Elsa Marre et PRH31.



Un très grand merci à Aurélie et Laetitia, pour leur aide sur les journées des familles et leur initiative de proposer un super goûter à la vente !

Ainsi qu'à Diane (et Laura ... elle saura pourquoi) pour l'animation lecture !



Marché de Noël, organisé à l'initiative des bénévoles du Foyer Rural-EVS le 7 décembre

C'est dans une joyeuse ambiance que le petit groupe de bénévoles s'est réuni pour organiser le marché de Noël.

Exposants, ateliers, spectacle de Noël, photos avec le père Noël, balade en Rosalie, avec un menu sur place ou à emporter : tartiflette (préparée par l'association des Ô Bons Vivants) et part de bûches (framboise ou chocolat) cuisinées maison par l'équipe de choc Aïcha et Laetitia. Merci pour leur générosité.

Tout a été prévu pour satisfaire petits et grands ! Beaucoup de passage sur cette édition... Merci à l'équipe !



Et toujours...des animations petite enfance, des ateliers cuisine ...



Retrouvez le programme ci-contre et sur le site FaceBook EVS.laparenthese.

• Ateliers "créatifs et papotte" €

1 samedi / mois (ou presque!) : 9h45 à 12h
Public: femmes

2025: 25/10; 13/12

2026: 31/01; 28/02; 28/03; 30/05; 27/06

Du tricot à la customisation de meuble ? En passant par la création de bijoux...etc... Séance à construire au feeling avec le groupe!



A noter!!! NE RATEZ PAS:

Les soirées café théâtre
organisées par
LES NANAS
filloises

1 spectacle par trimestre



La Parenthèse
Espace de Vie Sociale de Lafitte Vigordane

Année 2025-2026

ACCUEIL
Ouverture
coopération
Convivialité
EQUITE
LIEN
RESPECT



Foyer rural-EVS "Tisseurs de liens"

La Parenthèse est un espace de vie sociale (EVS) dont la mission principale est de créer du lien social entre les habitants. Lieu de vie, d'échanges, de convivialité, la parenthèse propose des animations pour tous les publics: Enfance, jeunesse, famille, senior, intergénérationnel. Agréée par la CAF, la parenthèse est une action du foyer rural, dont elle dépend juridiquement, avec le soutien de la mairie.

Adhésion nominative au Foyer rural: 15€
+ participation 5€ par atelier, sous forme de carte (10 séances à 5€ = 50€)
Non adhérent: 8€/adulte et 6€/enfant(+1 an)



• Animations petite enfance €

2 mardis / mois : 9h30 à 10h15 (groupe 1)
et 10h30 à 11h15 (groupe 2)

Public: Enfants 0-3 ans et leur assistante maternelle ou leur parent

2025: 23 et 30/09; 7 et 21/10; 4 et 18/11; 2 et 16/12
2026: 6 et 20/01; 3 et 17/02; 3 et 17/03; 3 et 28/04
5 et 19/05; 2 et 16/06; 7/07

TARIF SPECIAL:
Parent adhérent: 1€/enfant (sous forme d'1 carte de 0 séances)

Eveil musical; éveil lecture&chansons; jeux; motricité; bacs sensoriels...

• Animations petite enfance €

1 samedi / mois: 10h à 11h

Public: Parents-Enfants 0-3 ans

2025: 11/10; 15/11; 20/12;
2026: 17/01; 14/02; 14/03; 11/04; 9/05; 13/06

Eveil musical; éveil lecture&chansons; jeux; motricité; bacs sensoriels...

• Animations enfance (enfants niveau maternelle) €

1 samedi / mois: 10h à 11h30

Public: Parents-Enfants 4-6 ans (maternelle)

2025: 27/09; 18/10; 29/11; 20/12
2026: 24/01; 21/02; 21/03; 18/04; 23/05; 20/06

Ateliers: cuisine; lecture&chansons; jeux; création, éveil musical...



Non adhérent:
Participation
8€ - adulte
6€ - enfant (+1an)

RÉSERVATIONS & INFOS:

Stéphanie LACAZE/ 06 30 32 90 59
evslaparenthese@gmail.com

Espace de Vie Sociale
2, rue des Fourneils
31390 Lafitte Vigordane



Tous les ateliers sont sur réservation
Programme des animations diffusé sur INSTA;
facebook et par mail.

• Atelier créa-dessin €

Tous les 1ers mercredis du mois: 14h30 à 17h
Public: Enfants 6-11 ans. Parents ou grands parents: bienvenue!

2025: 8/10; 5/11; 3/12

2026: 7/01; 4/02; 4/03; 1/04; 6/05; 3/06; 1/07

• Ludo "Afternoon": jeux de société €

1 mercredi/mois : 15h à 17h
tout public

Séance de jeux de société libre et/ou animée

2025: 15/10; 12/11; 10/12

2026: 14/01; 11/02; 11/03; 8/04; 13/05; 11/06

• Ateliers cuisine €

Public: adultes et enfants (+6 ans)

Tous les 1ers samedis du mois: 10h à 12h30

2025: 4/10; 8/11; 6/12

2026: 10/01; 7/02; 7/03; 4/04; 2/05; 6/06;
4/07

Cuisine du monde, dessert, soupe...
avec des légumes de saison. Amenez vos
tabliers, boîtes type "tupperware" pour ramener
vos réalisations



Espace de Vie Sociale (EVS)

Sortie famille à Toulouse, pendant les vacances d'automne: visite de la ville avec les « as de la jungle » !
Nous étions un groupe de 20 : parents et enfants



Team Jeunesse Lafitte (TJL)

♥ Merci pour votre achat ! ♥

En choisissant d'acheter sur notre Vinted, vous faites bien plus qu'un simple geste solidaire.

Vous soutenez directement les jeunes du village de Lafitte-Vigordane dans leur projet d'autofinancement de sorties culturelles, de moments de cohésion et de création de lien.

Grâce à vous, ces jeunes apprennent à gérer un budget, à s'organiser collectivement, à prendre des responsabilités et à grandir en devenant acteurs de leurs propres projets.
Chaque achat est une pierre de plus dans leur parcours d'émancipation.

👉 Merci de choisir en la jeunesse et de contribuer à faire vivre ces belles aventures humaines.

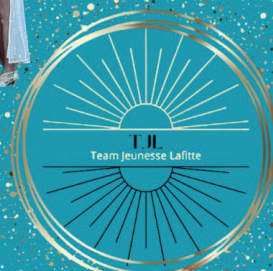
📸 N'hésitez pas à suivre nos projets et nos coulisses sur Instagram :

👉 @team_jeunesse_lafitte

à très bientôt,



Ton tri d'aujourd'hui, nos aventures de demain



Jeunesse



CUBE.Ecoles

La commune de Lafitte-Vigordane, par l'intermédiaire du programme CUBE.Ecoles, a associé la communauté éducative dans la démarche de sobriété énergétique qu'elle a engagé par la rénovation énergétique de ses bâtiments.

Organisé dans le cadre du championnat de France des économies d'énergie, CUBE.Ecoles est un concours qui aide les établissements scolaires à maîtriser leurs consommations d'énergie, tout en sensibilisant les enfants aux écogestes et à la transition écologique.

Ce concours propose des outils et ressources pédagogiques pour aider la communauté scolaire à sensibiliser les enfants à la transition écologique et leur permettre d'agir pour réaliser des économies d'énergie à l'école ou à la maison.

Pensé pour les écoles maternelles et élémentaires, il s'adresse aux enseignants, élèves, personnels et collectivités gestionnaires des bâtiments.

Le programme ACTEE lance un défi passionnant au sein d'ACTEE CUBE.Ecoles, invitant à réaliser des économies d'énergie dans les établissements scolaires pendant une année complète et quatre années de suivi postérieur.

L'objectif est de réaliser un maximum d'économies avec des actions simples qui tiennent compte du confort et de l'ensemble des utilisateurs du bâtiment.

5 communes locales ont engagé leur groupe scolaire pour participer à ce concours : Carbonne, Le Fousseret, Palaminy, Saint Julien et Lafitte-Vigordane.

Alors bonne chance à nos élèves de l'école élémentaire !!!



Médiathèque

Soucieux de l'importance des équipements culturels en milieu rural, **les bénévoles de la médiathèque et la municipalité ont à cœur de pérenniser ce service et de le rendre plus régulier, accueillant et attractif aux usagers.** Il est aussi important de rappeler que la médiathèque est un lieu ouvert à tous sans condition : un lieu de partage, de découverte, de distraction, d'évasion....

Après 3 semaines de fermeture cet été, la médiathèque a réouvert dès le mois de septembre et est restée accessible durant la période des travaux de réhabilitation du parc.

Et comme la rentrée rime avec nouveautés, de nouveaux ouvrages et surtout de nouveaux bénévoles sont arrivés ! En effet, lors de vos passages vous croiserez dorénavant, en plus de ceux déjà bien présents, **François ou Claire**, fraîchement intégrés dans l'équipe et déjà très actifs! Bienvenue à eux!

Les accueils des classes élémentaires ont repris dès septembre pour le plus grand plaisir de tous. Lecture à voix haute de contes et extraits de romans puis choix de livres



Foyer Rural



pour chacun... les jeudis matins passent vite! En octobre, une **lecture de contes d'automne** a été proposée aux plus jeunes et une **animation Halloween** initiée par l'EVS La Parenthèse a amusé les plus grands.

L'espace enfant s'est aussi enrichi de **jeux de société** à découvrir sur place! L'espace adulte proposera bientôt quelques nouveautés....

Durant le mois de novembre, la médiathèque a accueilli l'exposition photographique **«Chez l'assistant maternel, un quotidien unique»** créée et mise en place par le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Volvestre. De grands portraits en couleur ou noir et blanc ont ainsi embelli les murs, créant une douce atmosphère et mettant en valeur le quotidien de ce joli métier.

L'équipe espère accueillir d'autres expositions et événements pour l'année à venir et voir nombreux lecteurs et curieux !

N'hésitez pas à pousser les portes de notre médiathèque, car de Mortelle Adèle à Lucinda Riley, de Franck Thilliez à Marc Levy, entre romance, fantaisie, récit de vie et roman policier, vous trouverez sans aucun doute votre bonheur, que ce soit pour lire, jouer, feuilleter ou tout simplement vous (re) poser!

Retrouvez toutes les infos, horaires et autres événements à venir sur la **toute nouvelle page Facebook de la médiathèque**: Médiathèque Municipale de Lafitte-Vigordane.

Tir à l'arc

L'année 2025/2026 a bien démarré pour le tir à l'arc. Nous comptons 21 archers dans la section : 13 adultes et 8 jeunes.

Les compétitions des foyers ruraux débiteront fin janvier 2026. Cependant, certains de nos archers concourent en FFTA et Anthony a réalisé un triple 10. Bravo à lui !

Quant à notre challenge annuel, il sera organisé le dimanche 19 avril 2026 à Lafitte-Vigordane. Un repas est prévu le midi, ouvert aux archers et aux spectateurs. Toutes les informations seront communiquées à ce sujet courant mars.

Daniel Darbas.

Foyer Rural

TAEKWONDO

Le club a entamé sa troisième saison et le nombre d'adhérents reste stable.

À ce jour, nous comptons 30 licenciés.

Le club remercie son sponsor l'entreprise B&B 31 (maçonnerie carrelage) basé à Saint Elix le Château qui nous accompagne depuis le début.

La saison a débuté avec la première compétition officielle. Le 13 décembre, le club a participé à l'Open qualificatif d'Albi. Deux adhérentes y ont pris part : Liza a terminé à la troisième place dans la catégorie Juniors, tandis que Sonia a décroché la première place en catégorie Masters. **Elle a également remporté le championnat de France le 10 janvier (couverture).**

Un début de saison très prometteur ! Bravo à toutes les 2 !



Le 19 décembre, nous avons organisé le repas de clôture de l'année 2025, placé sous le thème du « Père Noël secret ». Cet événement convivial permet aux adhérents et aux parents de se rencontrer et d'échanger ; il rencontre chaque année un franc succès.

Le 20 décembre, le club a participé à l'Open de Boé. Ludovic y a découvert la compétition. En raison de la période des fêtes, Mario et Maïlo n'ont malheureusement pas eu d'adversaire dans leur catégorie et terminent donc tous les deux à la première place. Bravo à eux également !

Un résultat positif, malgré un déplacement relativement long.

Dates à venir :

- 24 janvier : premier passage de grades du club
- 29 mars : Journée des Hwarangs, réservée aux enfants, dédiée à la découverte du taekwondo

D'autres dates de compétitions sont prévues, mais ne figurent pas encore au calendrier régional.

Hervé Riga.



Comité des fêtes

Dates importantes à venir !

- Saint Patrick le 14 mars
- La fête locale du 14 au 17 août avec bien évidemment le retour des jeux inter quartiers. Une réunion d'information sur les jeux sera faite à la population le samedi 14 mars à 18h avant la soirée Saint Patrick.



Associations

Quelques nouvelles de la chorale Au Chœur du Son

L'Association Au Chœur du Son a repris ses répétitions début septembre augmentée de plusieurs **nouveaux choristes** nécessitant une installation dans la grande salle du Complexe des Pyrénées.

Première sortie début octobre, **invitée par la chorale de Saint Laurent de la Salenque**, nos choristes ont participé à un concert devant un public nombreux et chaleureux.

Ce concert était organisé dans le cadre d'un déplacement plus large en Roussillon avec visite d'une cave viticole, ballade sur le marché de Barcarès, dégustation d'anguilles sur l'Étang de Bages et pour finir visite de la Cité de Carcassonne sur le chemin de retour. Au Chœur du Son a ainsi renoué **avec le traditionnel voyage/concert des choristes lafittois** qui n'avait pas pu se dérouler en 2024. Plusieurs accompagnants et fidèles amis avaient fait le déplacement avec nous et la bonne humeur qui se dégageait sur le chemin du retour apportait la preuve d'une belle réussite.



Pour suivre, le **week-end Lafitt'enchœur** mi-novembre avec un karaoké le samedi soir, pour préparer les voix au concert du dimanche après-midi. Après une première partie très enthousiasmante de Au Chœur du Son avec un programme renouvelé, le groupe Les Aviateurs de Toulouse ont fait trembler les murs du Complexe des Pyrénées sur des airs rock et folk qui ont fait danser le nombreux public venu partager cet événement.

Le deuxième semestre fut chargé pour notre groupe qui doit encore **travailler de nouvelles partitions, préparer son grand Loto pour le 7 février, les traditionnelles Choralies de printemps le 29 mars** avec de nouvelles chorales invitées à partager la passion du champ, et **la fête de la musique** qui se tiendra probablement en collaboration avec Carbonne cette année.

Et la préparation d'un **nouveau voyage autour de la rentrée scolaire 2026/2027**.

Mais nous vous en dirons plus dans un prochain message dans vos boîtes aux lettres.

La Chorale.

Le Petit Lafittois #23 - 21



Associations

L'École de Football de Lafitte-Vigordane : en avant pour une deuxième saison !

L'Association Sportive de Lafitte-Vigordane (ASLV) accueille cette année **76 enfants** soit une augmentation du nombre de jeunes de 13% par rapport à l'année dernière. Le club a su attirer de nouveaux enfants sur toutes les catégories d'âge et a même été victime de son succès chez les U15, catégorie sur laquelle nous avons été contraints de refuser des inscriptions.

Nous nous réjouissons également de l'arrivée de **nouveaux éducateurs**. J'en profite pour remercier chacun d'entre eux qui sont sur les terrains chaque semaine pour aider nos enfants à progresser, se développer et prendre plaisir au jeu. Le club investit d'ailleurs cette année dans la formation de ses éduca-



teurs en finançant pour chacun d'entre eux le CFI (**Certificat Fédéral Initiateur**).

Comme l'année dernière, le Noël du foot, organisé le 20 décembre, aura été l'occasion de se réunir pour une tombola autour d'une auberge espagnole : un moment de convivialité avec les joueurs, leurs parents et l'ensemble des bénévoles.

Venez nombreux supporter nos équipes lors des prochains matchs et suivez notre actualité en nous retrouvant sur Facebook ! Un grand Merci également à notre nouveau sponsor AutoBio qui équipe les U15 cette année.

Yoan LAURENSOU, président



Une fin d'année active pour les Ô Bons Vivants

Après une deuxième édition du rallye promenade malheureusement reportée par manque de participants au 14 juin 2026, l'Association Ô BONS VIVANTS, qui ne prend pas de vacances, a contribué tout au long de l'été à la **bonne restauration des joueurs de pétanque** en occupant le poste « saucisse grillée » pour libérer Angeline et la laisser concentrée sur les scores des participants nombreux **cet été**.

Puis reprise de la **belote** à la rentrée. Cependant l'activité belote n'a pas rencontré le succès espéré et le groupe a dû renoncer à poursuivre après quelques semaines. **La trop faible participation des Lafittoises et Lafittois aux soirées de la belote pose question** et les ÔBV n'ont pas encore trouvé la réponse.

L'**activité couture** par contre a été très efficace puisqu'elle a permis de présenter une collection très complète d'ouvrages au moment du marché de Noël.

Puis la période, propice aux délices du palais, a incité les ÔBV à proposer **un week-end de formation/atelier au travail du canard gras**. Près d'une vingtaine de participants se sont mobilisés pour la découpe, le travail de la viande, les confits, mise en stérilisation,... de 18 canards gras venus des côtes de Labastide-Paumès. Participants conquis, ambiance



décontractée et conviviale, auberge espagnole le dimanche, et récupération des bœufs stérilisés le lundi matin, chacun partant avec son canard près à être consommé, tout cela dans notre belle salle des fêtes. C'était parfait et l'ensemble des participants unanimes pour renouveler l'expérience en 2026 !

Enfin la joyeuse équipe a concocté une raclette que près de 80 personnes ont pu déguster **lors du marché de Noël** le 7 décembre dernier.

Le **programme** s'annonce chargé pour les 6 prochains mois :

- Un nouvel atelier autour du canard gras avec peut-être travail sur le foie, cou farci et autres agapes
- Reprise de l'atelier couture
- Projet d'un thé dansant au cours du deuxième trimestre
- et rallye le 14 juin 2026.

Réservez déjà vos places pour le rallye et surveillez bien vos boîtes aux lettres pour les dates des autres événements !

Nous vous rappelons que l'Association est ouverte à toutes bonnes volontés qui souhaitent s'impliquer dans l'animation du village et le partage convivial d'expérience.

Pour toute information, n'hésitez pas à **contacter Henri CANDEIL**, Président de l'association au **06 02 33 99 91**.

Associations

Une saison de pétanque très prometteuse !

Nous avons ouvert tous les jeudis nos concours à tous les Lafittois et Lafittoises ainsi qu'à de nombreuses personnes des alentours de juin à mi-septembre.

Nous sommes très heureux de notre saison.

Nous avons accueilli entre dix huit et vingt-quatre doublettes tous les jeudis **sous forme de concours gratuits en quatre parties dans une ambiance chaleureuse.**



Durant la fête locale, nous avons proposé un concours de pétanque en quatre parties avec la participation de 40 équipes.

Nous remercions l'association « Ô Bons Vivants » (Dany, Jean-Louis, Liliane et les autres...) qui nous ont été d'une grande aide pour la préparation des sandwiches et le service de buvette.

De plus, nous remercions les joueurs du club de Longages et Carbonne, mais aussi toutes les personnes licenciées ou non licenciées qui sont venues partager de bonnes parties amicales.

Pour terminer, nous remercions la commune de Lafitte-Vigordane pour leurs aides matérielles et financières. Grâce à elle, nous aurons un éclairage neuf pour la saison prochaine.

Nous avons hâte de vous retrouver dès le mois de juin pour partager de nouvelles parties...

Nous vous souhaitons une bonne année à tous !

Lafitt'Pétanque.

A Vos Agendas !

Quand ?	Qui ?	Quoi ?
23 Janvier	Mairie	Vœux du maire
30 Janvier	Bénévoles du Foyer Rural et EVS	Spectacle « Cosy » Soirée café théâtre
7 Février	Au Chœur du Son	Loto
14 Mars	Comité des fêtes	Saint Patrick
29 Mars	Au Chœur du Son	Les Choralies
19 Avril	Tir à l'arc	Challenge annuel
14 Juin	Ô Bons Vivants	Rallye Promenade
21 Juin	Au Chœur du Son	Fête de la Musique (avec Carbonne)
14 au 17 Août	Comité des fêtes	Fête locale avec inter quartiers

ACTIVITÉS ADULTES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Atelier couture Petite Salle Complexe des Pyrénées			Atelier mémoire horaire à définir	10h30-12h00 Tir à l'arc adultes/enfants Salle des archers Maison des associations
17h45-19H00 Sport handicap/seniors Petite Salle Complexe des Pyrénées	18H00-19H00 19H15-20H15 Yoga Petite Salle Complexe des Pyrénées		18h30 Respiration consciente Petite Salle Complexe des Pyrénées		Scrapbooking 1 atelier à la journée à la demande Maison des associations
18H00-19H00 19H15-20H30 Pilates Grande Salle Complexe des Pyrénées	19H15-20H15 Coupé décalé 20h30-22h00 Danse africaine Grande Salle Complexe des Pyrénées	19H15-20H15 Zumba Grande Salle Complexe des Pyrénées	19H15-20H15 Gym souplesse Grande Salle Complexe des Pyrénées	19h15-20H15 Taekwondo Salle des archers Maison des associations	
19h15-20H30 Taekwondo Salle des archers Maison des associations	20h30-22h30 Chorale Petite Salle Complexe des Pyrénées	20h30-22h30 Tir à l'arc Salle des archers Maison des associations	19h30-20h30 Aïkido Salle des archers Maison des associations	20h15-20H45 Taekwondo initiés Salle des archers Maison des associations	
	18h00-20h00 Tir à l'arc confirmé Salle des archers Maison des associations		19h30 Pétanque de juin à août Terrains Complexe des Pyrénées		
	Foot séniors Entraînements Terrain foot Complexe des Pyrénées			20h-23h Foot séniors Match Terrain foot Complexe des Pyrénées	

ACTIVITÉS ENFANTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		17h00-18h15 Foot U6-U7 Terrain foot Complexe des Pyrénées			Scrapbooking 9h15-12h15 2ème samedi du mois Maison des associations
		17h30-19h00 Foot U8-U9 Terrain foot Complexe des Pyrénées			10h30-12h00 Tir à l'arc adultes/enfants Salle des archers Maison des associations
18h15-19H15 Taekwondo enfants Salle des archers Maison des associations	18H30-20H00 Foot U10 à U13 Terrain foot Complexe des Pyrénées	18h30-20h00 Foot U14 Terrain foot Complexe des Pyrénées	18h30-19h30 Aïkido Salle des archers Maison des associations	18h15-19H15 Taekwondo Salle des archers Maison des associations	10h00-11h30 Foot U8-U9 Terrain foot Complexe des Pyrénées
		17h30-18h30 Tir à l'arc poussins Salle des archers Maison des associations	18h30-20h00 Foot U10-U11 Terrain foot Complexe des Pyrénées	18h30-20h00 Foot U14 Terrain foot Complexe des Pyrénées	
		18h30-19h30 Tir à l'arc juniors Salle des archers Maison des associations	18h30-20h00 Foot U12-U13 Terrain foot Complexe des Pyrénées		

LES COMMERCES

Boulangerie-Pâtisserie

Macarel 53 Rue de la Chapelle
06 52 37 42 69
<https://www.biscuiteriemacarel.com>

Maison d'hôtes

Les Granges de Jules 6 All. Charles de Rémusat
07 68 85 67 54
<http://www.lesgrangesdejules.fr>

Magasin de producteurs locaux

La Ferme du loup 53 Rue de la Chapelle
09 87 17 68 85
lafermeduloup31@gmail.com
<https://www.facebook.com/La-Ferme-du-Loup-455321244653372/>

Restaurant

Chez Louloute 2 Place du village
05 61 97 69 59
<http://chez.louloute>

LA SANTE

Infirmières/Auxiliaires de Vie

Cathy ROUDAUT / Valérie BROTONS/ Valérie JULIA
23 Chemin de la Carrère, Peyssies
06 08 48 23 25

Orthophoniste

Agnès MARCONNET 53 Rue de la Chapelle
06 14 74 28 97

Psychologue

Carole SAINSAUVE 53 Rue de la Chapelle
06 28 25 15 26

Sage-Femme

Cécile CAILLAUD 53 Rue de la Chapelle
06 68 76 48 09

Sophrologue

Céline DESHAYES 53 Rue de la Chapelle
06 63 63 33 94
<https://www.celinedeshayes-sophrologie.fr/>

L'Atelier Sophrologie 4 Place du village
06 07 54 24 28

Kinésologue

Emmanuelle BOISSELEAU 4 Place du village
06 31 82 83 36
<https://www.kinesiologue-lafitte.com/>

Fabienne PREVOST-PEDOUSSAUT 4 Place du village
06 67 80 10 55
<https://www.praticienne-en-kinesiologie31.fr/>

Hypnothérapeute-thérapeute couple et famille

Yoann PUYOULET 4 Place du village
06 44 93 23 65
<https://www.puyouletyoann-colibris.fr/>

Energéticienne - Reiki

Florence GOUAZE 4 Place du village
06 32 76 32 93

Psychomotricienne

Céline JAOUEN activité à domicile
06 29 17 77 26

Soins énergétiques

Marie's Theraphie Lafitte-Vigordane
06 17 08 45 10
[Mariestherapie.fr](mailto:mariestherapie31@gmail.com)
mail : mariestherapie31@gmail.com
Insta : mariestherapie_

LES ARTISANS

Agence immobilière

BSK IMMOBILIER 06 62 57 07 01
<https://bskimmobilier.com/gabrielle-massot-3270>

Architecture/Suivi de chantier/Évènementiel

DECAMETRE 06 85 30 70 52

Coiffure

ISANAT 53 Rue de la Chapelle
 05 61 87 40 55

COIFFURE MURIEL à domicile
 06 81 44 41 23

Style Séverine Coiffure à domicile
 06 70 08 13 27

Instagram : @StyleSéverineCoiffure@Domicile

Conseil en immobilier

PROPRIETES PRIVES 06 72 48 38 99
<https://proprietes-privees.com>

Couture creation de vêtements

LYDIA COUTURE & CREATION 13 Rue de la Chapelle
 06 71 97 32 03
<http://lydiacouture.fr>

MADE BY MARIE <http://madebymarie.fr>
 mail : madebymarief@gmail.com

Charpentier

MARTINS - AMES SARL 06 22 46 29 84
 mail : ames.etancheite@gmail.com

Elagage, entretien jardin, service forestier

ARIZE ELAGAGE 8 Rue du Charron
 06 12 21 06 37
<https://www.arize-elagage.fr>

Electricien

David AMARAL 8L Route de Salles
 06 86 93 38 77

DB SAT 7 Chemin de la Grave
 06 09 72 38 32

Electricité/Plomberie/Climatisation

Thierry COSTAGLIOLA 13 Rue de la Chapelle
 06 85 26 96 05

Entretien matériel motoculture

Laurent LAGUENS 6 Rue du Lavoir
 06 20 07 61 50

Guêpes et Frelons

Fach'Guêpes et Frelons 06 48 22 06 31
 Fabien FACHIN fabien.fachin@laposte.net

Informatique / Développeur Web

Marvin MASSOT 06 14 98 51 84
<https://astralweb.fr>

Informatique / Dépannage informatique

DEPADO 43 Chemin de la Grave
 06 10 76 82 65
<http://depado.fr>

Maçonnerie

Quentin COUEFFE 4 Allées de Rémusat
 06 10 76 82 65

Massage/Épilations

NATUR'ELLE & ZEN Secteur Route de Carbonne
 06 16 30 12 06
<https://naturellezen.business.site>

Microblading & Microshading

Séverine.M CreationBlading 13 rue des Fournils
 06 70 08 13 27
 Instagram : @Séverine.MCréationBlading

Pension Canine

LA ROSERAIE 21 Chemin de la Gestère
 06 50 15 43 16

Photovoltaïque

SEVETIAN PHOTOVOLTAIQUE 2A Chemin des Gragnottes
 Etude personnalisée 06.71.77.83.93
contact@sevetian.fr
www.sevetian.fr

Prestations administratives/Comptabilité

Laure LATAPIE 14 Route de Saint-Elix
 06 73 46 80 89
laure.latapie31@gmail.com

Rénovation immobilière

ARTIRESO 2 Rue de la Chapelle
 06 60 05 20 73

Stockage de céréales

AGRI STOCK 2000 SARL 99 Route de Marignac
 06 80 23 0587

Terrassement/Assainissement

ALTIE TERRASSEMENT 3 Chemin de Milhat
 05 61 87 00 07
<https://altie-terassement.fr>

CHAMPAGNE TP SARL Route de Marignac
 05 61 98 66 85

Traitement et élimination des déchets dangereux

EOVAL SASU 1 La Fibat
<https://sarpi.veolia.fr>

Transport de personnes

BGH TAXI 06 34 11 22 02

TAXI FRANCOIS 13 Chemin de Milhat
 06 60 10 53 69

Vente de bois

TOUT AU BOIS 61 Chemin de la Grave
 06 82 83 60 38

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS DE LOCATION COMPLEXE DES PYRÉNÉES

Tarif hiver octobre à avril / été mai à septembre



PETITE SALLE 50/60 personnes

Week-end

(Uniquement loué avec la grande salle) :

- Lafittois : 100 € (hiver) / 75 € (été)
- Non Lafittois : 175 € (hiver) / 125 € (été)

Semaine

(journée de 8h30 à 18h) du lundi au dimanche :

- Lafittois : 100 € (hiver) / 75 € (été)
- Non Lafittois : 175 € (hiver) / 125 € (été)
- Associations Lafittoises : gratuit
- Associations non Lafittoises : 15 € / h (hiver/été)
- Entreprises (8h-17h) : 300€ (hiver/été)



GRANDE SALLE 250 personnes

Week-end

(vendredi soir au dimanche midi) :

- Lafittois : 400 € (hiver) / 300 € (été)
- Non Lafittois : 700 € (hiver) / 600 € (été)
- Associations Lafittoises : gratuit
- Associations non Lafittoises : 700 € (hiver) / 600 € (été)

Semaine

(journée de 9h à 19h) du lundi au jeudi :

- Lafittois : 125 € (hiver) / 100 € (été)
- Associations non Lafittoises : 15 € / h



NUMEROS UTILES

- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31
- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33
- SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch) : 05 61 56 00 00



NUMEROS D'URGENCES

- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Numéro d'urgence européen : 112
- Médecin de garde : 3966
- RésoGardes (Pharmacie de garde) : 3237
- Gendarmerie du Fousseret : 05 61 98 50 17

MAIRIE DE LAFITTE-VIGORDANE

1 place du village - 31390 Lafitte-Vigordane

☎ 05 61 87 83 32

lafitte-vigordane@wanadoo.fr • www.lafitte-vigordane.fr

Ouvertures :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 18h

Mardi de 8h30 à 12h et 14h à 19h

